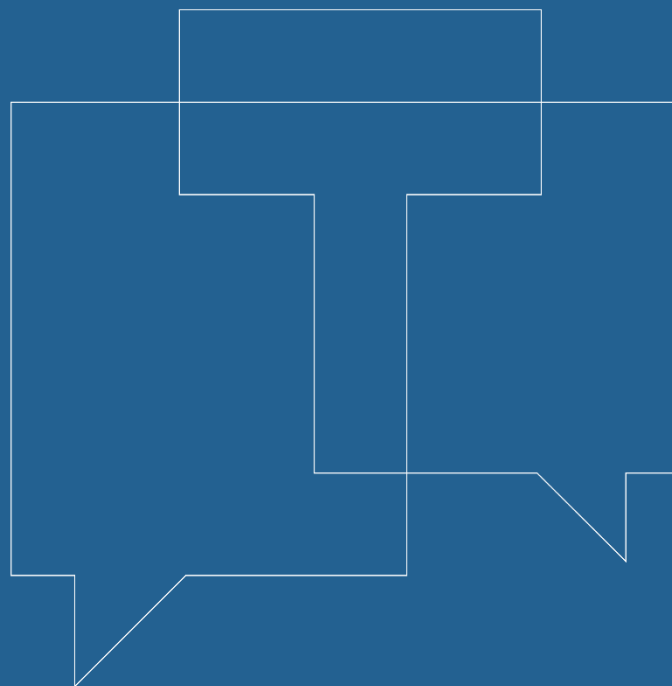




COMPTE-RENDU

Rencontre avec l'Association des propriétaires de Laniel

10 septembre 2025

Préparé pour :



CONTEXTE

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) a été mandaté par Énergie Renouvelable Onimiki pour l'appuyer dans la facilitation, la préparation d'un compte rendu et l'organisation d'une série de rencontres d'information et de consultation publique concernant le projet de centrales hydroélectriques Onimiki.

Ce document rend compte des questions soulevées lors de la rencontre du 10 septembre 2025 à Laniel. Ce rapport d'activité n'est pas un verbatim mais vise à capturer les principaux commentaires et préoccupations partagés lors de la rencontre.

Le contenu de ce rapport ne peut être considéré comme les paroles textuelles d'Énergie Renouvelable Onimiki, Transfert ou de toutes autres personnes ayant participé à l'une ou l'autre des rencontres. La vulgarisation, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

À certains endroits, des compléments d'informations ont été ajoutées au moment de la rédaction du compte-rendu, notamment lorsque les réponses fournies lors de l'activité étaient incomplètes ou à la suite de commentaires reçus après la rencontre.

INTRODUCTION

Lors de cette rencontre, les résidents de Laniel ont été invités à participer à une séance de questions-réponses avec l'équipe de projet, à la demande de l'Association des propriétaires de Laniel. L'équipe de projet était disponible après la séance pour discuter plus en détail du projet.



Mercredi 10 septembre 2025



de 19 h à 20 h 30



Bistro O Shack
1997 QC-101, Laniel, QC J0Z 1Z0



Nombre de participants
Environ 50 personnes

Équipe de projet et soutien externe

Énergie Renouvelable Onimiki	David McLaren, président, Énergie Renouvelable Onimiki S.E.C.
	Marc Morin, vice-président, directeur général, Développement PEK
Transfert Environnement et Société	Laurence Moreau, prise de notes



FAITS SAILLANTS DE LA RENCONTRE

- Préoccupations concernant les débits minimaux dans la rivière Kipawa, des impacts du projet sur le poisson et son habitat (frayères) et des études environnementales.
- Préoccupations concernant les impacts du projet sur la qualité, les niveaux et les températures de l'eau du lac Kipawa et de la rivière Kipawa
- Préoccupations concernant les impacts du projet sur la zone située entre l'île aux Fraises et Laniel, le financement du projet et l'avancement des études
- Questions soulevées au sujet de la participation et du soutien des Premières Nations au projet

ACTIONS DE SUIVI

- Association des propriétaires de Laniel : Partager les données et les échantillons avec l'équipe d'Onimiki
- Envisager des tests sur le terrain dans le lac Kipawa pour documenter les impacts potentiels du projet sur les variations de débit dans les différentes baies.
- Onimiki :
 - Envoyer aux participants les définitions des débits écologiques, esthétiques et communautaires. (Annexe 1)
 - Confirmer la définition du débit minimum du MELCCFP. (Annexe 1)
 - Examiner la possibilité d'envoyer des informations sur le projet par le biais de l'information sur les taxes municipales.
 - Viser à partager les invitations aux rencontres publiques plus tôt.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Énergie Renouvelable Onimiki était disponible pour répondre aux questions du public. La rencontre visait à donner l'occasion à l'Association des propriétaires de Laniel et à d'autres membres des communautés voisines de poser des questions et d'exprimer leurs préoccupations.

La section suivante résume les discussions qui ont eu lieu au cours de la rencontre.

#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
1	Qu'est-ce qui a changé en ce qui concerne les croyances des Premières Nations en matière de préservation de l'environnement ?	Nous continuons à respecter les souhaits des Premières Nations en matière de préservation de l'environnement. Au cours du processus d'évaluation, nous nous efforçons de répondre aux préoccupations des gens, et c'est ce que nous sommes venus faire aujourd'hui. Si les Premières Nations et les communautés locales



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
	Le Chef Harry St. Denis et les Premières Nations ont célébré l'annulation du projet Tabaret/Hydro-Québec et la préservation de l'environnement et présenter un calumet à Scott lors du Festival de kayak pour son soutien.	peuvent tirer profit des ressources locales, nous étudierons ce potentiel. C'est le mandat qui a été confié à Énergie Renouvelable Onimiki par les partenaires du projet, y compris les trois Premières Nations partenaires. Chaque fois que nous rencontrons les communautés, de nouvelles questions ou préoccupations émergent, ce qui nous incite à mener de nouvelles études et à recueillir davantage de données. En étudiant le potentiel du projet, nous nous assurons que nos communautés ont le droit de développer des projets respectueux de l'environnement et sont économiquement viables.
2	Tous les membres des Premières Nations sont-ils favorables au projet ?	Il n'est pas facile de répondre à cette question. Nous n'obtenons pas toujours la participation que nous souhaiterions. Souvent, lorsque les gens sont en faveur d'un projet, ils ne viennent pas et lorsqu'ils ne sont pas en faveur, ils viennent. Il y avait environ 200 personnes à la foire de printemps à Kebaowek. J'ai entendu des préoccupations, des questions et quelques mythes à corriger, ce qui est normal. Nous devons veiller à ce que les gens aient accès à des informations factuelles. Les communautés n'en sont pas encore à décider si le projet est acceptable ou non. Onimiki a pour mandat d'étudier le projet et de voir s'il est réalisable et si nous pouvons répondre aux différents critères économiques, environnementaux et sociaux soulevés lors des consultations. Les impacts du projet seront évalués et gérés. Jusqu'à présent, nous avons présenté des données sur un plan préliminaire du projet et sur ce que nous pensons être un débit écologiquement durable pour la rivière Kipawa. Il s'agit d'hypothèses auxquelles les spécialistes aideront à répondre. Une fois le projet clairement défini, il sera présenté aux partenaires et aux communautés voisines, qui auront l'occasion de faire part de



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
		leurs commentaires. Les étapes suivantes se feront en fonction des partenaires.
3	Avez-vous mené des études sur les espèces menacées dans le cadre du projet, telles que la couleuvre à collier et la fleur d'Andromède ?	À ma connaissance, aucune espèce menacée n'a été identifiée sur le territoire visé, mais des études complémentaires sont nécessaires. Nous avons examiné les zones de l'île aux Fraises et du lac Thiriot, et aucun problème n'a été soulevé à ces endroits.
4	Avez-vous évalué les alternatives au projet, telles que les centrales au fil de l'eau, les éoliennes, l'énergie solaire ? Dans toutes les rencontres, vous présentez cette version du projet, mais lorsque nous posons des questions, vous répondez qu'il est encore à l'étude. C'est un peu contradictoire.	Nous n'avons pas évalué d'autres alternatives. Le lac Kipawa a un potentiel hydroélectrique, surtout en hiver, qui intéresse particulièrement Hydro-Québec, en raison de la forte demande entre décembre et mars. C'est pourquoi les partenaires du site nous ont demandé d'évaluer la faisabilité de ce projet. En ce qui concerne l'avancement du projet, nous sommes encore en train d'évaluer quelle serait la meilleure conception du projet. Nous avons établi des hypothèses préliminaires pour le débit écologique (15 m³/s), qui font encore l'objet de discussions avec nos spécialistes, ainsi qu'avec les partenaires et la communauté. Nous avons pris note des préoccupations relatives au débit lors des rencontres précédentes. En supposant que le projet n'ait aucun impact sur la qualité de l'eau du lac Kipawa, nous évaluerons les conditions environnementales minimales pour la rivière Kipawa. Nous prévoyons des variations de débit à certaines périodes de l'année pour permettre certaines choses (par exemple, la période de frai des poissons, le tourisme). 15m³/s est actuellement le minimum à maintenir selon le ministère de l'Environnement du Québec. Selon la conception actuelle du projet, le débit transitant de l'île aux Fraises à Laniel et dans la rivière Kipawa serait considérablement réduit.



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
5	Dans les documents du BAPE, il est mentionné que vous devez mettre en place un comité de suivi. Y a-t-il un comité de suivi en place et un échancier pour les rencontres ? Pouvons-nous en faire partie ?	Les comités de suivi ne sont pas obligatoires dans les projets hydroélectriques. Nous avons mis en place des comités dans le cadre d'autres projets, conformément aux meilleures pratiques, après leur approbation. Si nous en mettons un en place, vous en serez informé.
6	Lors de la dernière rencontre à Laniel, l'un des experts a mentionné un débit de 15 m³/s. Un résident a mentionné qu'il pouvait traverser le cours d'eau en toute sécurité. Un résident a indiqué qu'il pouvait traverser la rivière depuis sa maison en sautant d'une roche à l'autre, mais l'expert lui a répondu que c'était impossible. Cet été, les habitants ont testé le débit à 18 m³/s et ont constaté que c'était possible.	Noté, merci pour cette information.
7	Nous avons eu des discussions avec le ministère sur le débit de 15m³/s. Il n'y a pas de dossiers qui disent que le débit de 15 m³/s est possible. Il n'y a pas de dossier qui indique ce qui est établi. Quels sont les impacts d'une variation de débit de 100m³/s à 15m³/s sur l'ensemble de ces plans d'eau (Baie Dorval, Baie MacAdam)? Quels sont les impacts sur la température de l'eau? L'eau se réchauffe d'année en année. Nous sommes préoccupés par le débit et le niveau de la rivière Kipawa.	Notre objectif n'est pas de convaincre les autorités réglementaires ou les communautés, mais de présenter les faits et de laisser les partenaires décider si le projet leur convient. L'équipe s'engage à effectuer le travail d'évaluation sur le site et à s'assurer qu'un projet proposé tient compte de l'avis de la communauté. L'équipe mène activement des études avec des experts afin d'élaborer un modèle qui illustrera les courants, les volumes, les utilisations et les fluctuations de l'eau entre l'île aux Fraises et Laniel. Nous entendons vos préoccupations.



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
8	Les problèmes actuels de qualité de l'eau sont-ils documentés? L'Association des propriétaires de Laniel a commencé à prélever des échantillons. Nous craignons que les impacts potentiels sur la qualité de l'eau soient progressifs et qu'il soit trop tard pour les identifier.	Suite à la rencontre tenue à Laniel le 7 juin 2025, Énergie Renouvelable Onimiki a mandaté CIMA+ pour réaliser des inventaires environnementaux supplémentaires sur le lac Kipawa. Ces inventaires visent à répondre aux préoccupations exprimées par les résidents, notamment en ce qui concerne les impacts potentiels du projet sur la qualité de l'eau à Laniel.
9	L'eau de la Baie MacAdam sent mauvaise. Dans certains secteurs, l'eau est stagnante, il y a des algues et il n'y a pas de huards. Les impacts potentiels du projet sur le débit de l'eau sont une grande préoccupation.	Merci pour ces informations. Nous devons voir s'il existe une interdépendance entre la qualité actuelle de l'eau et le projet potentiel, étant donné que ces difficultés sont également observées ailleurs, en raison de l'utilisation de l'eau, des projets de développement locaux, etc.
10	Ce que vous nous présentez est préoccupant en raison des changements actuels de l'eau (niveau de l'eau, disparition des nids, etc.).	Vous avez raison en ce qui concerne le changement des niveaux d'eau, mais il est important de noter que ce changement est totalement indépendant du projet Onimiki. Les niveaux sont gérés par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec (MELCCFP), qui continuera à gérer les niveaux d'eau si le projet est approuvé.
11	Allez-vous modifier la zone d'étude pour y inclure le lac Kipawa ?	À l'origine, dans la description du projet (avis de projet), le lac Kipawa n'était pas inclus dans la zone d'étude. À la suite de consultations, la communauté a fait part de ses préoccupations concernant le débit de l'eau et l'habitat du poisson dans le lac Kipawa. Nous avons donc mis à jour les études prévues, qui incluront désormais des études de base sur l'environnement du lac Kipawa. Ceci sera reflété dans l'étude d'impact.
12	Serait-il possible de partager vos définitions des débits écologiques, esthétiques et communautaires ?	Les définitions que nous utilisons sont celles des spécialistes. Le débit écologique est le débit d'eau minimum nécessaire au maintien de la biodiversité. Le débit esthétique ou communautaire est un débit qui permet d'autres utilisations humaines de la rivière, par exemple pour des raisons esthétiques, des



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
		activités d'eau vive, des questions de sécurité, etc. Il s'agit d'un débit qui n'est pas principalement basé sur des préoccupations écologiques. Ajout après la rencontre : veuillez vous référer à l'annexe 1 pour les définitions complètes.
13	Au sujet de la qualité de l'eau du lac Kipawa entre l'île aux Fraises et Laniel - qu'est-ce qui est étudié? Quelles sont les espèces de poissons potentiellement affectées? Quels sont les niveaux d'oxygène surveillés? Avez-vous des exemples de projets de dérivation réussis? Pourquoi pensez-vous que 15 m³/s est un débit écologique suffisant? Nous ne nous contenterons pas d'une analyse théorique des impacts du projet sur la masse d'eau entre Strawberry Island et Laniel. Nous voulons des tests physiques sur le terrain pour documenter les impacts des variations de débit dans les différentes baies et autres zones du lac Kipawa.	Malheureusement, à notre connaissance, il n'existe pas de projets similaires pouvant servir de comparaison. Les projets existants ont utilisé un débit écologique beaucoup plus faible que les 15 m³/s que nous utilisons comme hypothèse de base, souvent autour de 5 % du débit moyen. Nous sommes donc convaincus qu'il s'agit d'un bon point de départ pour l'analyse. En ce qui concerne la qualité de l'eau du lac, l'un des principaux paramètres étudiés est le temps nécessaire pour renouveler le volume d'eau. À partir de là, un modèle d'écoulement de l'eau est préparé, puis évalué. Enfin, les impacts seront comparés à ceux d'autres lacs de la région. Un modèle d'écoulement des courants lacustres sera également préparé. Ces travaux seront réalisés au début de l'année 2026.
14	Comment peut-on réaliser des études en 3 mois ?	Différentes équipes d'experts de CIMA+ travaillent sur différentes études. Ajout après la rencontre : Les inventaires environnementaux ont été réalisés depuis près de trois ans. Des études supplémentaires ont été ou seront menées pour répondre aux préoccupations exprimées lors des dernières rencontres. Les experts utiliseront ensuite ces données pour évaluer les impacts.



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
15	Quelles études de terrain ont été réalisées pour les poissons ? Quel serait l'impact du projet sur les poissons, leur habitat et les frayères ?	Pour l'instant, nous n'avons pas encore de réponse à cette question. Nous ne disposons pas des données. Ajout après la rencontre : En ce qui concerne le lac Kipawa, les experts de CIMA+ recueilleront des données pour répondre aux préoccupations soulevées lors des rencontres de consultation tenues en 2025, en particulier pour documenter la qualité de l'eau, la présence de poissons, et ainsi évaluer les impacts potentiels de la modification de débit proposée.
16	Vous avez dit que vous ne voyiez actuellement aucun problème autour de l'Île aux Fraises. Comment pouvez-vous affirmer cela si vous n'avez pas fait d'études? Veuillez citer les études et les experts.	Il s'agit d'une opinion basée sur notre expérience, en raison du volume d'eau du lac Kipawa. Bien que ce sujet ne nous préoccupe pas particulièrement, nous comprenons qu'il préoccupe de nombreuses personnes dans la communauté, y compris les partenaires, et nous chercherons à répondre à ces préoccupations par le biais d'études indépendantes menées par des experts. Ajout après la rencontre : Nos experts proviennent de CIMA+. Une étude d'impact sur l'environnement doit contenir différentes études et doit couvrir tous les aspects potentiellement impactés d'un projet (maintien de la biodiversité, maintien de la qualité des habitats fauniques et floristiques, protection des milieux humides et hydriques, conservation et protection des ressources en eau de surface et souterraine, Premières Nations, préservation des zones de villégiature et maintien des activités récréatives, etc.) Il s'agit d'un processus réglementaire régi par la Loi sur la qualité de l'environnement du gouvernement du Québec. Pour consulter la documentation pertinente, visitez la page du projet sur leur site Web.



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
17	Le projet est en discussion depuis de nombreuses années. Comment se fait-il qu'il n'ait pas encore été approuvé?	Chaque fois qu'un projet subit des modifications importantes, il doit souvent refaire l'ensemble du processus d'évaluation. S'il est vrai qu'un projet hydroélectrique dans la région est discuté depuis de nombreuses années, la dernière version du projet Onimiki est différente de la précédente et des autres projets antérieurs, par exemple le projet Tabaret.
18	Pourquoi le projet a-t-il changé et quand a-t-il changé?	La version actuelle du projet Onimiki a été présentée au printemps 2024. Des changements ont été apportés en fonction des commentaires de la communauté concernant les augmentations de débit potentiellement importantes dans la ville de Témiscaming. Le projet ayant été développé par un autre promoteur, l'équipe d'Énergie Renouvelable Onimiki n'a pas été en mesure de répondre de façon satisfaisante aux questions et préoccupations légitimes soulevées par la communauté. Nous avons donc dû envisager d'autres options. Un projet acceptable devra démontrer sa faisabilité et sa capacité à répondre de manière satisfaisante aux diverses préoccupations environnementales, sociales et économiques. Nous avons encore du pain sur la planche avant d'y parvenir.
19	Envisageriez-vous un scénario alternatif?	Pas à l'heure actuelle. Cela ne fait pas non plus partie de notre mandat. Le projet que nous évaluons est celui qui nous a été confié par les partenaires. Ce n'est pas une affaire réglée ; d'autres études doivent être réalisées et d'autres consultations sont prévues.
20	J'aimerais que les poissons, l'habitat du poisson et les frayères entre Laniel et l'île aux Fraises soient inclus dans les études.	Merci pour cette information, nous la transmettrons à nos experts. Cependant, nous ne mènerons pas d'études dans les zones où nous savons que le projet n'aura pas d'impact.
21	Le projet aura un impact sur la configuration du débit du lac Kipawa, et donc sur les frayères. En modifiant le débit, les sédiments tomberont sur les	Habituellement, les lacs n'ont pas de tels débits, mais nous aurons des réponses avec les modèles en cours de préparation et les impacts potentiels seront documentés dans l'étude d'impact.



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
	frayères, en particulier à Baie Sandy Portage - il y a un débit, même s'il s'agit d'un lac.	
22	Comment le projet est-il financé?	Le projet est financé par les partenaires, soit la MRC de Témiscamingue, la Première Nation de Kebaowek, la Première Nation de Wolf Lake et la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh.
23	Dans vos documents, vous mentionnez que le débit médian de la rivière Kipawa est de 100 m ³ /s. Les photos montrent un débit de 18 m ³ /s en août et la rivière est complètement différente. À 15 m ³ /s, les poissons ne pourront pas survivre.	Merci de nous avoir fait part de votre inquiétude. Le débit de 15 m ³ /s est une hypothèse de travail pour mener à bien nos études. Le débit final reste à déterminer.
23	Avez-vous déjà visité la rivière Kipawa? Les gens viennent ici pour la Grande Chute, le parc national et la rivière. Votre projet aura un impact négatif sur le tourisme local.	En ce qui concerne les activités qui utilisent la rivière, notre objectif est d'assurer une cohabitation positive. Des mesures peuvent être prises pour accommoder d'autres activités, par exemple l'augmentation des débits pendant la saison du kayak. C'est pour cela que nous sommes ici, pour entendre vos préoccupations et les solutions possibles. Ajout après la rencontre : Nos experts ont effectué plusieurs visites sur le terrain ces dernières années. Nous avons également organisé une visite pour les partenaires l'année dernière. D'autres visites sont à venir.
24	Les Premières Nations s'opposent souvent à des projets de ce type, car elles veulent protéger leurs terres. La position des partenaires me surprend.	Pour la première fois, les Premières Nations ont l'occasion de s'asseoir avec les gens des communautés voisines et de développer un projet ensemble. Souvent, les Premières Nations sont laissées de côté lorsque des projets sont développés. À l'heure actuelle, les gouvernements disposent de programmes de financement pour le développement des Premières Nations, mais les communautés doivent fournir 50 % des fonds. Les communautés qui réussissent sont celles qui ont leur propre source de revenus.



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
		Nous prenons des risques, mais dans ce cas, nous savons par expérience que les fonds restent au sein des communautés et qu'avec les revenus potentiels, nous pouvons développer d'autres projets. Cela pourrait être un investissement rentable.
25	Le projet fera-t-il l'objet d'un vote au sein de la communauté?	Des élections ont eu lieu récemment dans notre communauté. Notre chef élu et nos trois conseillers ont tous inclus le projet Onimiki parmi d'autres, dans leur programme électoral. Il est clair qu'ils ont le mandat d'aller de l'avant. Notre communauté a l'obligation et la possibilité d'explorer différentes idées de développement ; nous le devons aux autres générations d'essayer.
26	La communauté devrait organiser un vote. C'est ainsi que fonctionne la démocratie. Ce ne sont pas les personnes au sommet qui prennent les décisions, ce sont les personnes qui sont là.	Merci pour votre commentaire. Il y a une procédure d'autorisation à suivre et, en tant que promoteur communautaire, nous nous soucions des réactions de la communauté. Si nécessaire, nous repousserons la date de dépôt de l'étude d'impact afin de mieux répondre aux préoccupations de la population. Une fois que les partenaires seront convaincus du bien-fondé du projet, nous poursuivrons le processus réglementaire.
27	Ce sont les résidents de Laniel, de la rivière Kipawa et de la pointe McMartin qui subiront les effets négatifs du projet.	Nous vous remercions de nous avoir fait part de vos préoccupations. Nous vous entendons et nous nous efforçons d'y répondre.
28	La raison pour laquelle beaucoup de gens sont mécontents est le manque de transparence. Toutes les parties prenantes n'ont pas été informées du projet ou n'en sont pas conscientes. Tout ce que vous aviez à faire était d'envoyer une note avec les taxes de la population de McMartin.	Nous entendons votre commentaire et reconnaissons que des erreurs ont été commises. Nous avons cherché à les corriger depuis.



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
29	Nous recevons des informations sur les projets par l'intermédiaire des médias. Nous apprécierions que vous nous contactiez, car il est difficile de se tenir au courant. Par exemple, on nous a dit qu'une route d'accès au site d'Onimiki Nord serait construite et que des arbres seraient coupés. Comment pouvez-vous faire cela sans permis et à des fins d'évaluation?	En effet, il faudrait construire une route d'accès, ce qui impliquerait l'abattage d'arbres. Des permis et des autorisations seraient nécessaires à cet effet. Mais comme nous vous l'avons dit, ce projet est en suspens. Vous serez informé lorsque le plan sera concrétisé.
30	Une pétition contre votre projet a été signée par 1 300 personnes. Les informations que vous avez communiquées montrent que cinq espèces de poissons seraient affectées par le projet. Notre communauté serait touchée par le sablage. Il y aurait des changements significatifs dans les niveaux d'eau. Il existe également d'autres solutions (énergie solaire, éoliennes). Quand y aura-t-il suffisamment de preuves pour arrêter ce projet?	Les études sont en cours ; il reste encore des informations à recueillir sur les incidences potentielles. Nous ne sommes pas là pour vous convaincre, mais pour écouter et évaluer la faisabilité du projet, comme nous l'ont demandé les partenaires. Si les impacts sont trop importants pour les partenaires, il n'y aura pas de projet. Ajout après la rencontre : L'étude d'impact sur l'environnement sera révisée par des experts du MELCCFP et du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). D'autres ministères, tels que le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) et Pêches et Océans Canada, sont également impliqués dans le processus.
31	Vous prévoyez construire un tunnel de béton jusqu'à la centrale qui déversera l'eau dans l'habitat du poisson. Est-ce que cela n'a pas un impact suffisant? Par ailleurs, où nos préoccupations sont-elles prises en compte? Le dialogue doit passer de la présentation des informations à l'écoute de nos préoccupations.	Des modèles seront réalisés pour évaluer l'impact de l'eau sortant de la centrale. En ce qui concerne l'écoute de vos préoccupations, nous avons organisé des rencontres. Nous avons essayé d'en organiser une avec vous en juin 2025, mais elle a été annulée.



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
32	En ce qui concerne l'investissement initial, il a été mentionné qu'il y aurait un bénéfice après 10 ans. Je ne vois pas la rentabilité de ce projet.	Pour être clair, les bénéfices préliminaires sont après le paiement de la dette. D'après les premiers calculs, le prêt serait remboursé en 35 ans. Les revenus présentés après 10 ans s'ajoutent au remboursement de la dette. Pour nous, le projet est rentable, mais des travaux supplémentaires sont nécessaires pour le démontrer. Si le projet n'est pas économiquement solide, il ne se réalisera pas.
33	Vous mentionnez l'installation de la turbine dans la centrale au bout du tunnel. Serait-il possible d'installer la turbine au niveau du barrage?	Non, nous n'avons pas étudié cette possibilité. La différence d'altitude au niveau de la centrale prévue offre une meilleure opportunité. Nous pourrions l'envisager plus tard si nos études ne sont pas concluantes. Pour l'instant, nous pensons avoir trouvé une solution satisfaisante.
34	Le changement de débit autour de l'île aux Fraises doit être pris en compte. Il ne peut pas avoir que des effets de surface.	Nous vous remercions pour votre commentaire.
35	Lorsque le gouvernement fédéral gèrait la rivière Kipawa, il a réduit le débit à 17 m³/s, mais il a été décidé que c'était trop bas et il l'a remonté à 30 m³/s. Si nous disons que 15 m³/s est le débit de base, il faut tenir compte de l'effet sur la santé de la rivière. Si nous disons que 15 m³/s est le niveau de référence, il est en fait trop bas pour la navigation. La rivière est protégée par la loi canadienne sur les eaux navigables. Comment peut-on dire que 15m³/s est navigable?	Le débit de 15 m³/s est utilisé comme hypothèse pour les conditions écologiques. Pour les autres usages (par exemple, les activités d'eau vive), notre objectif est de trouver des solutions avec les communautés. Par exemple, il existe des accords pour le festival de kayak. Nous pouvons convenir d'un débit minimum pour certains jours de l'année, afin de permettre d'autres usages. Nous essayons de trouver un juste milieu pour permettre le projet, mais aussi d'autres utilisations de la rivière.



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
36	Est-il possible d'avoir accès à l'évaluation environnementale du barrage d'Angliers? On peut trouver un « point optimal » en construisant un projet hydroélectrique sur un barrage existant, comme il y en a plusieurs au Témiscamingue. Avez-vous d'autres projets avec lesquels comparer?	Malheureusement, nous n'avons pas ce document. Ce n'est pas non plus un bon projet de comparaison, car il a une très faible hauteur de chute (seulement 6-7 mètres d'élévation, pour un total de 25MW). Les coûts seraient très élevés pour peu de résultats.
37	Quel est le coût estimé actuel du projet?	Le coût initial est estimé à 475 millions de dollars, mais avant d'obtenir un chiffre définitif, il faut d'abord finaliser la conception du projet. Le coût de l'énergie augmente ; les coûts des équipements montent en flèche. La demande en énergie est toujours là. À ce stade-ci, les partenaires n'ont pas encore décidé s'ils approuvaient du projet, ils ont choisi d'évaluer la meilleure approche, d'évaluer les impacts et d'entendre les préoccupations.
38	Qui est chargé de veiller à ce que les études soient réalisées?	Énergie Renouvelable Onimiki est responsable. Nous vous rendrons compte des différentes études et de leurs résultats.
39	D'autres alternatives comme l'éolien et le solaire seraient moins coûteuses et plus rentables, plus rapidement. Votre projet comprend des travaux coûteux, comme le forage et le dynamitage.	Les partenaires du projet voient le potentiel hydroélectrique du lac Kipawa. L'avantage de ce projet est que le réservoir est déjà régulé pour la production en hiver. Il ne s'agirait pas d'une grande centrale, mais elle possède les qualités nécessaires pour produire une quantité importante d'électricité. L'étude d'impact déterminera si le projet peut aller de l'avant ou non.
40	Des discussions ont-elles eu lieu avec le parc national d'Opémican? Ce parc est là pour protéger la rivière Kipawa, c'est pour cela qu'il a été construit.	Le parc est sous la responsabilité du MELCCFP, et c'est lui qui a fourni les termes de référence pour l'étude d'impact du projet. Si nous n'avions pas le droit d'évaluer le potentiel du projet, nous le saurions déjà.



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
41	Lorsqu'ils ont réparé l'ancien barrage, on nous a dit que nous ne verrions pas de différences. Depuis, nous n'avons pas vu de sangsues dans le lac et le bar est apparu. Ce n'est pas une coïncidence.	Merci pour votre commentaire.
42	L'eau va devenir plus stagnante. Qu'advient-il de la valeur de notre propriété?	Notre intention est de maintenir l'état actuel du lac et de ne pas avoir d'impact sur la valeur des propriétés voisines.
43	Nous sommes préoccupés par le processus, nous pensons qu'il y a un manque flagrant d'organisation de la participation du public avec un calendrier de ce à quoi il faut s'attendre. Nous estimons que le gouvernement du Québec n'a pas fait son travail en ce qui concerne les pêches, les frayères, la qualité de l'eau, etc. Cela aurait dû être fait il y a longtemps. Ces études doivent se trouver quelque part. Il faut que le public ait son mot à dire, sinon il y aura des blocages.	Je vous remercie de votre contribution.
44	Nous sommes situés au bout du Chemin du Ski, dans le chenal. Il y a 15 ans, l'eau était claire. Aujourd'hui, il y a beaucoup d'algues.	Merci pour votre commentaire. Nous en ferons part à nos experts.
45	Le parc national d'Opémican est là pour protéger la rivière Kipawa.	Merci pour votre commentaire.
46	Quelle serait la taille du tunnel?	Il devrait mesurer environ sept mètres et demi par sept mètres et demi.



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
47	Allez-vous réaliser des études géotechniques lors du percement du tunnel? Cela devrait être fait.	Présentement, nous ne prévoyons pas d'études géotechniques pour le forage du tunnel. Ajout après la rencontre : Des études géophysiques seront d'abord planifiées pour évaluer la qualité de la roche présente dans la zone de la centrale électrique d'Onimiki Nord.



ANNEXE 1 : Définitions des débits et définition du débit écologique par le MELCCFP

Le débit minimum écologique est défini comme le débit minimum nécessaire pour maintenir les habitats piscicoles à un niveau acceptable (MFP, 1999). Le degré d'acceptabilité correspond à une quantité et une qualité d'habitats suffisantes pour assurer les activités biologiques normales des espèces de poissons qui accomplissent tout ou partie de leur cycle de vie dans le(s) tronçon(s) perturbé(s). Cette définition est tirée d'un document produit par Faune et Parcs Québec en 1999. Ce document est disponible sur leur site Internet.

<https://mffp.gouv.qc.ca/nos-publications/politique-debits-reserves-ecologiques-protection-poisson-habitats/>

Les débits esthétiques et communautaires peuvent être regroupés sous la définition du débit anthropique minimal. Celui-ci prend en compte les usages anthropiques du cours d'eau, notamment la navigabilité, les activités récréatives et touristiques, l'esthétique, les activités traditionnelles autochtones et l'approvisionnement en eau potable (Vigeant, 2015). Différents débits sont possibles en fonction du type d'activité et de la période de l'année.

Ces définitions ont été présentées par l'équipe de CIMA+ lors de l'atelier thématique participatif #2 qui s'est déroulé le 9 juin 2025 à Témiscaming. Les documents de cette rencontre sont disponibles dans le centre de documentation de notre site web.

<https://onimiki.ca/en/information-and-consultation/documentation-center/>



ANNEXE #2 : Ajouts post rencontre, suite aux commentaires de l'Association des propriétaires de Laniel

#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
14	Quelles sont les études en cours? Pourriez-vous nous communiquer la liste des études réalisées au cours des trois dernières années, y compris les études supplémentaires demandées lors de rencontres récentes?	Un document des inventaires réalisés à ce jour, daté du 30 avril 2025, est disponible sur le site web d'Onimiki : https://onimiki.ca/wp-content/uploads/2025/05/cima-tableauresume-activitesenv-2022-2024-eng.pdf Ce document est en cours de mise à jour pour tenir compte des études réalisées depuis.
33	Pourquoi ne peut-on pas installer une turbine sur le barrage?	Voir réponse 34.
34	Pourquoi vous donnez-vous tant de mal, alors que vous pourriez avoir un investissement minimal, sans forage ni tunnel, sans déversement d'eau dans l'arrière-cour de quelqu'un, sans modification du débit du lac et de la rivière Kipawa? Nous sommes opposés au projet actuel tel qu'il est présenté. Nous demandons des démonstrations claires et fondées sur des preuves concernant la sensibilité des variations de débit à tous les points d'entrée. Nous avons besoin de données scientifiques solides et de preuves physiques pour soutenir la faisabilité du projet et pour considérer que les préoccupations de la communauté soient prises en compte de manière satisfaisante.	La production d'énergie hydroélectrique est influencée par deux facteurs : la hauteur de chute et le débit. La hauteur de chute est la différence de niveau entre l'entrée et la sortie de la conduite et est directement liée à l'énergie potentielle de l'eau. Au barrage de Laniel, la hauteur de chute est très faible. Elle est principalement utilisée pour réguler le niveau d'eau du lac Kipawa. La production hydroélectrique ne serait pas suffisante pour un investissement aussi important. Le site proposé pour la centrale électrique d'Onimiki Nord a une hauteur de chute de plus de 80 mètres. Cela en fait un site avec un bon potentiel pour une centrale hydroélectrique. Cela explique également pourquoi il n'est pas prévu de développer la production hydroélectrique sur d'autres barrages existants, tels que le barrage d'Angliers en amont sur la rivière des Outaouais.



#	QUESTION OU COMMENTAIRE	RÉPONSE
43	Étant donné que le lac Témiscamingue et la rivière des Outaouais sont des plans d'eau interprovinciaux de compétence fédérale, comment le projet assurera-t-il le respect de la réglementation fédérale, notamment en ce qui a trait à la protection d'espèces comme le touladi? Si des modifications à la rivière Kipawa sont proposées, quelles preuves scientifiques appuient ces modifications et des études approfondies ont-elles été menées? Avez-vous impliqué les députés fédéraux et provinciaux? Comment l'équipe de projet facilitera-t-elle la communication avec les médias et les possibilités pour toutes les parties prenantes d'être informées et de participer aux rencontres à venir?	Le projet Onimiki est encore en cours d'évaluation. Les études environnementales en cours sont très rigoureuses, afin de s'assurer que le projet est conforme aux réglementations en vigueur des gouvernements québécois et canadien. Une fois l'évaluation terminée, l'étude d'impact environnemental sera soumise au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Les analystes du MELCCFP contacteront ensuite les ministères concernés. Les partenaires ont également exprimé leur intention de tenir des audiences du BAPE afin de permettre à la population et aux organismes de s'exprimer. Au niveau fédéral, Pêches et Océans Canada est déjà impliqué. Les députés provinciaux et fédéraux ont été informés de l'évaluation en cours du projet. À ce jour, nous avons organisé plusieurs rencontres publiques et ciblées sur le projet Onimiki. Un registre est disponible sur notre site web : https://onimiki.ca/en/information-and-consultation-activities-concerning-the-onimiki-project/ Nous avons utilisé plusieurs moyens pour les faire connaître, notamment par l'intermédiaire des médias, des médias sociaux, des bulletins d'information, etc. Nous comprenons que ce n'est pas tout le monde qui a été rejoint. Nous sommes toujours dans le processus d'évaluation, et il est toujours possible pour le public et les organisations d'exprimer leurs opinions sur le projet afin que leurs préoccupations puissent être prises en compte dans le processus en cours.

